

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

DÉCISION

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE EN DATE DU 4 JUILLET 2022

N° 2022-332 PARTICIPATION AU SALON GO ENTREPRENEURS 2022

Nomenclature des actes : 1.7

Vu la délibération n° 2020-161 du 24 juin 2020 attribuant des délégations à la Présidente,

La Communauté de Communes du Pays de Chantonnay participera au salon Go Entrepreneurs à Nantes en 2022. Elle bénéficiera d'un stand en commun avec d'autres intercommunalités. Le salon se déroulera le jeudi 24 novembre 2022.

La Présidente valide le devis des Echossolutions d'un montant de 3 500 € HT.

À CHANTONNAY, le 4 juillet 2022

Pour copie conforme,
La Présidente
Isabelle MOINET

#signature

Certifié exécutoire par la Présidente compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage à la date de la signature électronique.